Briand assistat an conseil, et a l'issue de celui-ci, a tenu à déclarer qu'un journal du matin lui avait faussement attribué l'intention de donner sa démission. De a jouté qu'il considèrerait comme une tacheté d'abandonner ses collègues à

# LA CHAMBRE

Avant la Séance

Avant la Seance
Vive suimstino dans les couloirs. — Réunion des groupes de gauche. — Partisatis et adversaires du renversement
immédiat du ministère. — Les
avis sont très partagés.

Paris, 21 juin. — Durant toute la malinèe une vive sgitation n'a cessé de régner
à la Chambre ou la plupart des groupes de
gauche étaient convoqués pour délibèrer sur
la conduite à tenir l'après-muli cans la discussion des interpellations.

Etaient notamment réunies, la gauche radicale présidée, par M. Sarrien, la gauche
radicale présidée par M. Pelletan,
l'union désnocratique, présidée par M. Chaslend et l'union républicaine, présidée par
M. Dulau.

Dans tous ces groupes on a été d'avis

ienet et l'union républicaine, présidée par M. Dulau.

Dune tous ces groupes on a été d'avis réenanger dès aujourd'hui le débat sur les responsabilités encourrues par le cabinet dans l'affaire de la crise viftoole, avant le période de troubles d'aujourd'hui.

Dans chaque groupe, il y a eu un certain nombre de partisans du renversement des aujourd'hui du cabinet Clémeno-au, éstimant que l'avàncment d'un nouveau ministère auténerait une détente dans le Midi, surtout si l'on affirmait la vointé de la mejorité d'achèver, à bref délai le vote de la loi sur surtous des la contra les fraudeurs.

De l'autre côté, les adversaires d'un renversement immédiat, faisaient valoir qu'il ne fallait pas soulever aujourd'hui la question des responsabilités et ne pas affaibile le cabinet en ce moment en présence des troubles.

Au vote, la gauche radicale s'est trouvée

des responsantivas et ne présence des troubles.

Au vote, la gauche radicale s'est trouvée divisée e ntrois trongons : une quinzaine de membres pour un ordre fu jour de confiance, sept contre, et une quinzaine d'abstentions.

Même situation dans le gauche radicale consiliste. La fraction hostile au cabinet fomprend non seulement des adversaires potitiques du cabinet, mais aussi les députés des départements du Midi.

A l'union démocratique le sentiment général s'est montré très hostile au cabinet : on paraissait incliner au vote d'un ordre du jour conditionnel. A signaler lavis formulé rar M. Joseph Reinach, qui demandait qu'on se bornatt aujourd'hui à rechercher les moyens d'éviter à lout prix la guerre civile et dans ce but proposait que la Chambre fut appelée a voter une motion à l'armée et aux populations du Midi.

Enfin seule, l'union républicaine a été d'avis de réserver la question des responsabilités et de voter gour le cabinet en présence de l'émeste, affid de fui donner la force de feptimer celle-ci.

On en était là, lorsque vers onze heures

de l'émeute, ann us les fortues de l'émeute, ann de la lit, lorsque vers onze heures et demie l'on a appris à la Chambre, au morrent où les groupés venaient d'achever jour délibération, la tentative de sédition militaire de Bézlers.

Cette nouvelle a causé la plus vive émotion

Cette nouvelle a causé la pina vive émolion et a déterminé un changement chez beaucoup de députés qui déclaraient qu'il fallait, en présence de cette double révolte courir au plus pressé et voter pour le cabinet, ou ajourner l'interpellation et se rouper autour des ministres jusqu'au rétablissement de l'ordre et de la paix.

Mais tes groupes étant séparés, on a laisfé à leurs bureaux le soin de trancher cette question.

#### La séance

Ta séance s'ouvre à 2 heures, sous la pré-dâdence de M. BRISSON, Presque tous les Léputés sont présents. Dans les tribunes assistance est compacte. Tous les ministres ent au bene du gouvernement.

TO TO THE PARTY OF THE PARTY OF

d'au-t ten-mme et de-soient ir, un

me !

est une e qui si ci, dont ne proDans pour ne i âme te qui m's nd peutt graves

# Les Interpellations

sur les Evénements du Midi

Tondre du jour appelle la discussion de Interpellations: 1. de M. Aldy sur les mesures de répression judiciaire que le gouverne prent à désidées contre les viticulteurs d' Mid: 2. de M. Envanatuel Brousse sur le prestations qui viennent d'étre opèrées dan le Midi: 3. de M. Pierre Leroy-Benulieu su les funciscs événements que l'application ; lésele de la loi vient de provoquer dans l'

## Déclarations de M. Clemenceau

président du Conseil fournit des rensei gnements sur les tragiques événements dont le Midi vient d'être le théâtre. M. CLEMENCEAU monte à la tribune

[Miguvenen: d'attention].
Si les auteurs des interpellations y con-mantent dit-II, je donneral d'abord à la Cham-bre les informations sur ce qui s'est passé donne les villes du Midi dans la journée d'hier

st dans la nuit.

LE PRESIDENT. — Cest votre droif.

M. CLEMENCEAU. — Il est bien entendo, nue le ne réponds pas aux interpellations. Je nonte à la iribune pour donner des renseignements sur les événements qui se sont passés dans le Midi depuis hier.

M. WALTER. — Vous êtes pressé aujour-thii.

mue je ne réponds pas aux interpellations. Je monte à la tribune pour donner des renseinmentes sur les événementa qui se sont essaés dans le Midi depuis hier.

M. WALTER. Vous êtes prassé aujour d'hui!

M. CLEMENCEAU. — L'interpellation procummenters quand la Chambre sera informée.

Le préset de l'Aude, dans son dernier raport, me mande ceci : « L'irritation de la foute à Narhonne se porta principalement tonère les cuirassiers ». Je dois dire que j'al fait une enquete à ce sujel. J'ai regu le commissaire qui a arrêté M. Ferroul. Des gent les cuirassiers ser de se pont couchés sur la route pour empedner les cuirassiers en la coute pour empedner les contres en la route pour empedner les contres en la route pour empedner les contres en la route pour empedner les cuirassiers en la route pour empedner les cuirassiers en la coute d'avence. Des cuirassiers ont de segé la route sans violence, je l'affirme!

Le sous-préset de Narbonne m'a demande l'autorisation de faire rentrer les cuirassiers en la cultura de l'autorisation de faire rentrer les cuirassiers en la cultura de l'autorisation de faire rentrer les cuirassiers en la cultura de l'autorisation de faire rentrer les cuirassiers en l'autorisation de faire rentrer les cuirassiers en la cultura de l'autorisation de faire rentrer les cuirassiers en la culton à l'autorisation de faire rentrer les cuirassiers en l'auto

gail de coups de feu sur les manifestants; il y eut quaird monts et une dizaine de blesses.

Les officiers généreux et moi, avons appris ces incidents avec la pius grande tristess. La face des choses fut changée tout de suite après ces incidents. Les émeutiers s'éclipsèren; of le calme revint.

Pendant louie la solrée et la muit, fordre n'a pas cessé de régner énoctionnaire : s Le nombre des militaires blessés dans la journée d'hier tempor de conscionnaire : s Le nombre des militaires blessés dans la journée d'hier des parties de s'avant hier est de six officiers, neur conscionnaire : s Le nombre des militaires blessés dans la journée d'hier de la veille. Exclamatione).

VCIX A L'EXTREME GAUCHE.— Il ne falleit pas les y envoyer. (Bruif).

M CLEMENCEAU — A Monipellier, il y a un pett nombre de les veille. Il y a un pett nombre de blessés des deux côtés.

Le préfet amonce que les manifestation recon.mencera ce soir.

A Perpignan, la préfecture a été incendiée, élle n'était par gardée. Qui est responsable de cette négligence. Je ne puis le dire encore Le préfet raconte que les manifestation renoncées, que les ameublements du conciergé furent inondé. de pétrole. Sa famille se réfugie dans les combles. La foule arrête les pompier accourus; le général Bertrand est accuell i pur des mées : les soldats ont la plus grande difficulté à faire avancer les pompier de deux soldats sont blessée.

La REVOLTE AU 17e DE LIGNE

M. CLEMENCEAU continue en cea termes :

M. CLEMENCEAU continue en cea termes:

— J'arrive à la mutinerie du 17e régiment à Agde : hier, vous suviez tous que des sentiments d'indescipline s'étniem manifestés dans certaines troupes. Nous avions fait partir le 17e pour Agée.

La foule s'est, hier après-midi, portée sur la caserne et en a forcé l'eucès et a tanté de débaucher les soldats.

300 soldats, sans officier, sans sergent, sortirent, déclarant qu'its se rendaient à Narbonne-pour tuer les cutrassiers.

Le général à la tête des 6 compagnies s'est, porté à la rencontre des mutins et les a haranqués.

Tout a été vain : le passage fut forcé et le général dut suivre les mutins et les a haranqués.

Je vous dis la vérité ! Ce sont des événements déponsables, Vous ne les déplorez pas m'ans que moi.

It ne s'agit pas de me personne ict, ni de la vôtre. J'expose des fauls, vous vous proponcerez ensuité.

M. BINDER. — Vous récotiez ce que vous evez semé!

M. CLEMENCEAU. — Pai oublié de vous

prouve; Jexpose des fasts, vous vous propronocres ensuité.

M. BINDER. — Vous récottez ce que vous
avex semé!

Al. CLEMENCEAU. — Pei oublié de vous
dire qu'avant de partir, les soidate s'étaisent
munis de 200 cartouches par homme.

Le général était un brave homme, je ne le
condammeral pas d'avoir répugné à engager
la lutte contre des soldats français. (Applaudissements à gauche).

Les mutuns, arrivés à Béziers, se sont rèpendus chez les habitants qui les reçurent
bien. Ils se concentrèrent devant leur ancienne caserne et prirent leur repas.

Il n'y à à Béziers, actuellement que le 81e.

Je ne sais encore quels délégués les soldats
mutans qu'i nommés; toujours est-il qu'ils
ont envoyè des mandadaires à l'autorité militaire, dissant qu'ils étaient prêts à retourner
à Agde, à la condition qu'aucune poursuite
individuelle ne serait exercée contre eux !
(Exclamations).

Cette demande m'a été transmise par le
sous-préfet. Je n'ai pas hésità : le pire malheur serait que le gouvernement capitalit
devant une soldatesque déchalnée. (Vils applaudissements)

J'ai répondru que je ne parlementerale pas.
Pour qu'il restat une trace écrité de ma
décision, l'ai rédigé textuellement prortre suivant que jia naussiot taléphoné mais dont
je garde la copis : « Le président du corseil répond que les soldats se mettent à la
disposition du général, qu'ils rejoignent
Agée en corps. Le gouvernement lepric der
compte de leur soumission, » (Mouvement protongé, brutt).

M. Georges BERRY. — Qu'est-ce que vous
appelez capituler?

Al. CLEMENCEAU. — Permettez-moi de
vous dire cus in mais héterat de le desparent

M. Georges BERRY. — Qu'est-ce que vous appelez capitaler?

Al. CLEMENCEAU. — Permettez-moi de vous dire que je suis étonné de la diversité de vos sentiments.

I si retues de prometire que des poursuites ne servicient pas exercées mais j'al dit: que la justice, comme toujours en pard cas, tendrait compte de la sourrission des matinas.

A l'hours où je parle, se droit de la justice minitaire et du gouvernement est situate visa à vis des rebelles !

Ecoutez le suite de l'histoire.

M. PLICHON. — Elle sel triste, l'histoire !

M. CLEMENCIAU. — Les mutine ont.

Ecouter is suite de l'histoire. 
M. PLICHON. — Elle est triste, l'histoire !
M. CLEMENCEAU. — Les mutins out altre déclaré qu'ils resteraient à Béziere et ont demandé d'entrer dans la coserne du 8t. 
I faut être juste : ce ne sont pas là dus déserteurs au sens exact du mot. Voiài des solidais mutinés qui demandent à être reçus dans la caserne.

J'ai encore nelusé, parce qu'à Béziers iis étaient dangereux ; ils sont, à l'heuve où je parie, sur la place de Béziere.

M. PASTRE. — Le denger est moindre là !
M. CLEMENCEAU. — Je ne suis quelle sera la suite de cette douloureuse aventure, mais les mesures out été prises pour que le général Bailhout pût arriver avec des troupes eur les lieux.

Malheureusernent son arrivée fui retardée parce que la voie a été coupée en deux M. BINDEE .

ints M. BINDER. — Vous demandez à Bailloud

M. BINDER. — Vous demendez à Boillouid de vous sauver?
M. CLEMENCEAU, — Je vous deva's ce récit et maintenant l'attends l'interpellation. Elle est nécessaire. Nous avons besoin de la confiance de la Chambre pour répriener les troubles ; si nous l'avons, c'est en votre nom que hous assuretons le respect des lois ! (Exclumations à l'extrême gauche. Applaudissements sur divers bance à geuche).

## Discours d'Aldy

les soldats ont fait feu sans avoir fait sommation.

Un autre lui télégraphie qu'il a assisté à un vértable carnage, qu'il taudrait mettre Ferroui en liberté, fût-ce provisoire, pour calmer l'émotion.

Un adjoint au maire démissionnaire, qui est un homme de bon sens et d'expérience, lui écrit que toutes les pharmacies de la ville sont remplies de blessés; que le régiment de courrassiers s'est comporté comme un régiment de cosaques; qu'on a tiré sans sommation; que de nombreux coups de revolver ont été tirés sur une foulle inoftensive et sans armes; qu'il se demande en tremblant ce que sera le lendemain. ASSEZ DE SANG

Pense-t-on que cele puisse continuer?
Les mutineries dont on a parlé sont
(aits particuliers qui ne sent pes ebsolum

les.
On that intentionnollement; on en faisait
un divertissement. (Bruit prolongé).
M. CLEMENCEAU. — Je proteste avec in-

de tous ces mouchards de la sureté qui, pour se taire tolérer, prenajent la qualité de journalistes?

L'oraleur déplore le traitement dont cet agent a été la victime, mais il faut connaitre la se maison où siège le comité viticole De courageux citoyens ne parvinrent pas à écarter la foule; l'agent s'enfuit, on l'attein, on le jette au canal; il peut nager, et des personnes honorables interviennent et espersonnes honorables interviennent et espersonnes honorables interviennent et espersonnes honorables interviennent et espersonnes honorables interviennent et en l'hole de ville où el conduisent à l'hôlel de ville où il va de la troupe. On puisses recevoir le blessé. Il est vrat qu'une partie de la foule suivait à une certaine distance les sauveteurs. On refuse d'ouvrir la porte de l'hôlel de ville. Et tout à coup, la porte s'ouvre, des soldais sortent, et lê encore, sans sommation, un officier commande le fou, et on tire.

Cette fremière décharge est suivie d'une seconde, les soldais du 130e étant descendus la rue de la République. Il y a eu quaire morts, dont une jeune fille agée de 18 ans.

Il aest passé d'autres faits regrettables à rue de la République. Il y a eu quaire morts, dont une jeune fille agée de 18 ans.

Il aest passé d'autres faits regrettables d'autres faits regrettables à l'arier à Perpignan, à Montpellier. Il y a eu quaire morts, dont une jeune fille agée de 18 ans.

Il aest passé d'autres faits regrettables de Narbonne de se prononcer; il a apporté à la tribune des faits sur lesquels il avait des renseignements personnels.

sur ces laits it n'appartient pas au député de Narbonne de se prononcer ; il a apporté à la tribune des faits sur lesquels il avait des renseignements personnels.

Dans le rapport du prôtet, il est constaté que M. Chabernac a été frappé par la beïonnette d'un soldat.

Ce sont des faits sur lesquels on ne saurait répandre trop de regrets et trop de larmes. Il y a là une situation à laquelle il faut mettre un terme.

Toules les fois qu'on a tiré, et la tre fréquemment, ç'a toujours été san

mation.

M. Marty, un Narbonnais, télégraphie i Forateur qu'il a vu un maréchal-des-logis de cuirassiers tirer sur un homme.
Ce serait dans ces conditions que le jeun Grangier aurait été atteint.
Un autre Narbonnais lui télégraphie qu

als lui télégraphie que

Discours de M. Brousse

iamais dit.

M. ALDYs. — Laquelle? La répression de la traude.

Les manifestants s'étaient imaginé, dans leur simplicité, qu'ils pouvaient même arriver jusqu'à la grève des municipalités. Le gouvernement en était prévenu par des réunions, publiques de 600,000 personnes.

M. Clémenceau publia sa lettre; elle arrivait itroy tard.

Le gouvernement était alors dans cette altermalive en présence des définissions collectives : ou employer la méthode persuasive, ou celle de répression violente.

Quand, il y a quatre jours, mor-avons dépose, notre demande d'interpellation, il était lemps encore d'arrêter les choses. M. Clemenceau une nouse a pas écoutés; il a démandé un blanc-seing.

La Chambre les uls a donné. Je demande à écux qui lo lui ant accorde s'ils sont fiers et leueux qui lo lui ant accorde s'ils sont fiers et leueux autourd'hui de l'usage qui en a été lais. (Applaudrului de l'usage qui en a été lais, (Applaudrului ce l'usage qui en a été lais, (Applaudrului es les sont livrés à aucun acte de violence.

Bien plus, ce sont eux qui font entever les barriendes. On les arrête cependant.

Dans ces faits se trouve la cause des événements actuels. Puis on envole des régments contre les conffits sanglants sont inévita-M. Emmanuel BROUSSE dit que gouver-ner c'est prévoir ; le gouvernement qui est encore sur ces bancs, n'a rien su, rien pré-vu. Ou il a été mal renseigné par ses agants, et alors on ne comprend pas qu'ils soient encore en fonctions ; cui il a été ren-eigné, et alors on ne comprend pas son at-titude et il a encouru les plus graves res-prasabilités.

Le Mirit s'est révolté pares qu'on n'applique pas les 101s.

Le Mili s est révolté parce qu'on n'applique pas les lois.

Il y a longtemps qu'il a fait entendre ses revendications.

M. BRUUSSE dit que les fraudeurs qu'il avait signalés continuent à être impunés.

Dayon se promensit librement, il y a un mois, à Nimes et à Marseille.

M. GUYOT-DESSAIUNE, garde des sceaux. — C'est faux ; on ne peut pas prouver que Dayon se soit promené en liberté dans ces deux villes.

M. BROUSSEX. — Le fait à été afiirmé à la Commission.

M. BROUSSE, — Le fait a été afirmé à la Commission.

M. THIERRY. — Le garde des socaux à normé dans la magistrature un fraudeur dont l'affaure était à instruction. Un second fraudeur à été nonmé conseiller du commerce extérieur. Et l'on s'étonne de l'indignation des nopulations ?

M. BROUSSE, — A Perpignan, il y a un mois, un fraudeur à été nommé juge suppléant.

PRESIDENT. - Pour la loyauté du

Libert vernite in parell cas, donner con-naissance de parells faits aux ministres in-tèressée.

M. Emmanuel BROUSSE dit qu'il a ap-porté ces faits devant la Chambre et que it Commission d'enquête a reconnu qu'il

Dans ces faits se trouve la cause des événements actuels. Pais on envote des régiments contre une population caime jusque la .

Quand on dresse la troupe armée contre le peuple, les conflits sangiants sont inévitable. Il ne faut pas envoyer les enfants du peuple contre le peuple.

M. Chemenceau nous a lu le rapport du préfet. Le vais dire quels sont mes renseignements; le les tiens de personnes honorables de mon pays, arrivées ce matin à Paris.

Il y a eu quatre morts hier; il y en a eu tro a avant-hier. Le président du Conseil n'at-li donc pas regu un rapport du préfet sur les faits qui ont causé ces trois morts?

Avant-hier soir, la houle se porte vers la sous-préfecture de Narhonne. Dans un moment d'exaltation que le réprouve, quelques uns mettent le feu à une charrette de paille est pour les soidats pour leur condrage et elle va chercher une autre charrette pour assurer 10 couchage des troupes.

Ge sont eux encorre qui donnent des vivres aux troupes.

Join le se la la manifestation devant la sous-préfecture. La loule se porte vers la porre; lout à coup, celle-ci souvre et anna le per de la manifestation des matia-leurs in des apaches.

Ce sont eux encorre qui donnent des matia-leurs in des apaches.

Ce se peusail du cotté de la cour.

De l'autre côté, du jardin, des cuirassiers out chargé et tiré des coups de revolver sans nuenne sommation.

J'ai mes témoins : M. Piltinsko, mon ancien adjoint, officier de réserve ; l'autre M. Carle, gros distillateur à Narbonne. (Bruit et rire; su', divers bance).

Vous choisisses aingulièrement voire moment pour rire et faire de l'espré. (Applaudissements).

On a dit que Ramond avait été tué dans un bar pas une balle égarée ; il en avait quatre dans le cory; voité la balle égarée !

On m'a dit que cette vestillade avait en tieu parçe qu'on avai; retusé de servir l'aprés-mid des consommations aux cuirassiers. On x firés un quire magain, sur une épicerie ; l'ai la pholographie de la porte trouée de balles.

Ce ci cuirassiers.

M Pierre LEROY-BRAULIEU protesta confre les paroles de M. le Président du Conseil qui a prétendu qu'il s'aglissat d'un neuvement réactionneire. S'il y a un seul collègue du Midi qui soit de cet avis, dit il, qu'il se lève. M. COMERCUZE fépond à la provocation advessée por l'orateur à ses collègues du Midi. M. CLEMENCEAU. — Je proteste avec indignation.

FAITS REGRETTABLES

M. ALDY. — Comment expliquera 4-on des faits de cette nature?

Voilà pourquoi la population était surexcitée contre les cuirassiers, et on a pris une sage mesure en retirant de Narbonne les cuirassiers. Le préfet peut renseigner le Gouvernement sur ces faits.

Il y a eu évidemment un acte regrettable : un agent de la sûreté de Paris a été frappé.

Mais était-il nécessaire d'inonder Narbonne de tous ces mouchards de la sûreté qui, pour se faire telérer, prenajent la qualité de journalistes?

dressée par l'orateur à ses collègues du Midi et l'enfactionnaire et il apporte des faits.
L'orateur dit qu'il possède des documents qui lui permettent de provver qu'il s'agit d'un mouvement réactionnaire. Il affirme que le mouvement est d'à l'intrusion de l', politique dans cette affaire. Eise y est introduite d'abord insidieusement. L'orateur lit un tract, distribué au meeting de Carcessonne ; il est signé par deux marquis de la Gironde.
On avait défendu aux maires d'accompagner leurs administrés dans le cortège ; mais on avait permis aux curés d'accompagner leurs ouailles. L'archevêque avait ouvert les égilese aux manifestants.

#### Discours de M. Benoist

M. Charles BENOIST demande au président du Consell de vouloir bien renseigner a Chambre sur ce qu'il compte faire demain. Les ceuses du mai sont pour les trois pus-is d'ordre économique, et pour un quari d'ordre politique.

M. COMBROUZE. — C'est un boulangisme

d'ordre politique.

M. COMBROUZE. — C'est un boulangisme politique.

M. BENOIST dit que la cause est dans l'anarchi: gouvernementale, dans une sorte de décomposition de l'ordre et de putréfaction de la liberté.

On pourreit en trouver les premières traces dans la faiblesse de certains cablinés modére. Jans la confusion du pour de la conseil se dilettantisme anarchique de certains membres du gouvernement, dans lappel fait par le gouvernement, dans lappel fait par le gouvernement aux étemats de désordre, en un mod, deurs l'ans man parti quelconque ne son responsables de cette anarchie.

D. 1°s pas vu de mouvement de cette impertance depuis le Moyen-age.

M. le Président du Conseil s'est irompé en disant bier qu'il s'agissait d'un mouvement d'un perti politique quelconque : si un parti qual pu nobiliser ainsi la population de trois départements, vous seriez perdu M. le Président du Conseil.

Le coupable c est vous et nous, c'est le grand mensonge de la parole publique. N'ns avons eu tort de dire au peuple d'attendre le miracle de la loi.

Après avoir rétabil l'Ordre dans la rué, il faudra que le peuple bit le sens de la loi et le Gouvernement, le sens de la loi et le Gouvernement, le sens de la loi et le Gouvernement, le sens de l'attendre re

#### Discours de M. Lafferre

M. LAFFERRE dit qu'il voulait demander au Président du Conseit à quelles mesures il s'écit artété pour remédier à la situation. La réponse, il l'a donnée par svance en inciquent que le général Bailloud avait reçu

sans des cordes.

L'oraleur est décidé à ne nas se laisser produire le conflit entre les troupes du général Bailloud et les troupes du se irouvent à Béziers. Il va partir pour Béziers par le prement au rester d'induence eur ces maineureux

enfants de la région mutinés ; il les sup-pliers de rentrer dans le devoir ; s'ils réu-saient d'entendre se voix, il se mettra entre eux et les troupes du général Bailloud.

RÉPOISE de M. Clemenceau

Après une intervention de M. de RAMEL;
qui réclame l'arrestation des gros fraudeurs,
M. CLEMENCEAU monte à la tribune pour
répondre aux interpellateurs.

qui réclame l'arrestation des gros fraudeurs, M. CLEMENCEAU monte à la tribune pour répondre aux interpellateurs.

Il dit que les questions qu'ou vient de la loser l'out été épà.

On lui dit : Poursuivez les fraudeurs t C'est l'ordre qui a été donné.

Qu'on lui cite un seul fraudeur qu'on sit refusé de poursuivre.

Qu'on lui cite un seul fraudeur qu'on sit les commations, ce que l'orateur nie, sur les dédante d'avoir troy tardé à agir.

M. Aldy hui a dit qu'on n'avait pas fait les sommations, ce que l'orateur nie, sur les dédanteins du préfet.

Il y a eu deux occasions de faire les sommations. Larsque les manifestants étaient en train de brûler la sous-préfecture, elles n'étaient pas possibles.

Quand les troupes sont arrivées, les sommations aont été faites à deux reprises. Les autorités l'athrment.

Elles n'ent pas été faites dans le cas du conflit qui a éclaté à l'Hôtel de Ville.

Mais on sui ce qui s'est passe. Un malheur ux agent venalt d'être jeté à l'éau; on la save, et pendant qu'on le ramenait, on a tiré sur les brancardiers.

On a dit que, dans une charge de cavalerie des hommes liraient comme par plaisir des coups de revolver.

tes hommes tiraient comme par plaisir des soups de revolver. Il n'y a que les sous-officiers qui ont des revolvers. evolvers.

I fon sait qu'il y a 47 soldats et 6 ou 7 fificiers blessés à l'Hôpital de Narbonne.

Dans le récit de M. Aldy, jamais la foule ne it asur les soldats, qu'il aille à l'hôpital de Narbonne, la réponse lui sera donnée.

#### Intervention de Millerand

MILLERAND dit que la question qui se pose à l'heure ectuelle est celle de savoir si la Chambre, si le parti républicain estiment que les bommes qui sont aujourd'hui au banc du gouvernement, en particulier pour préser le ministre de l'Intérieur, président du Conseil, a qualité pour continuer à remplir le devoir qu'il e commencé à accomplir ? (Mon... divers).

A la fit du discours que le président du Conseil a prononcé au début de la séance, il

conseil a prononcé au début de la séance, il dit qu'il avait besoit de la confiance et il ajouté : « Si vous me la donnez, en votre nom, je pousserai la répression jusqu'au. » No.1 Il ne peut pas ainst déplacer les resmashilités.

No.11 in e pout pas aunsi depuacer les res-ponsabilitées. du Conseil a dit qu'il atten-dait que l'on démontrat que c'était sa légé-relé et son imprévoyance qui étaient les cau-ses le ce qui s'est passé...
M. CLEMENCEAU. — C'était pour vous inter à venir à la tribune. M. MILLERAND dit qu'il remptit un devoir

M. MILLERAND dit qu'il rempit un devoir conible, mais clair.
Si gouverner c'est prévoir, qu'a prévu le président du Conseil ?

Bans tous les metings du Midi, on a proclamé le programme qui, à dater du 10 juin, aevait être mis à exécution.

La gouvernement était renseigné par les précau li avail le devoir de prendre toutes es précautions pour le cas où se réaliseraie à les menaces. Il avait affaire à des populations protondément républicaines et capulations protondément républicaines et capulations d'entendre une parole de raison. Il faliait au moins la tenter à l'heure où se faisait entendre l'utilimatum adressé au gouvernement. (Applaudissements).

O. leur a parié, meis quand on les a laisé s'engager à fond dans une impasse, quand teur représentants étus out engage leur honneur.

leur: représentants étus out engagé leur honneur.

Le gouvernement n'est pas demouré inerte et passit. Il a dit qu'il aviendait le démonstration. M. Aldy la faile.

Quel démanti a-ton aporté à ses affirmations qu'on pavoisait les édifices publics, qu'on votait des crédits, qu'on s'excusait de ne pouvoir faire accorder le quart de place aux manifestants?

L'oraleur peuve que bujours il a fait es qu'il considérait comme son devoir. Il y a un système de gouvernement qui mêne tout droit à l'impuissance par l'anarchie. Si on estime qu'il n'y a pas assez de troubles dans le pays que l'on continue. Mais si l'on croit que l'expérience risque d'être fatale pour la République, qu'on l'arrête.

M. CLEMENCEAU dit qu'il n'avait pas hier la contiance de M. Millerand et qu'il ne l'apsi quourd'hui. C'est un évenement qu'il prend au sérieux, mais qu'il ne prend pas au tragique. M. Millerand s'est borné à préférer le passé.

MILLERAND répond qu'au fart Chabrol, il n'y a pas eu de sang versé.

LE PRESIDENT DU CONSEIL réplique

MILLERAND répond qu'au fort Chabrol, il NY a pas eu de sang versé.

LÉ PRESIDENT DU CONSEIL réplique que deux cadavres à la tête, dit-lì, vous en avez douse pour votre part.

Il est difficile de répondre à des arguments contradictoires. Si nous sommes imprévoyants, brutaux, nous savons aussi preadre nos responsabilités. Elles sont prises et si la Chambre nous rétuse sa confiance si la Chambre nous refuse sa confiance.

l'hui peut être douloureux pour le président lu Conseil. M. LEMIRE dit qu'il votera contre le Ca-

## Les Ordres du jour

La discussion est close.

LE PRESIDENT fait connaître qu'il a reçu quatre ordres du jour : le premier de M. Théodore Reinach ; le deuxième de M. Aldy ; le troisième de M. Emmanuel Brousse et le quatrième de MM. Couzy et Delbel.

LE PRESIDENT DU CONSEIL dit qu'il accepte l'ordre du jour de MM. Couzy et Delbel ainsi conçu :

La Chambre confiante dans le gouvernement et repoissant toute addition passe à l'ordre du jour.

passe à l'ordre du jour.

M. BROUSSE retire son ordre du jour et se rallié à celui de M. Aldy.

LE PRESIDENT dit que M. Théodore Reinach demande la priorité pour son ordre du jour qui est ainsi conçu :

« La Chambre confiante dans le gouvernement pour assurer le respect de la loi et hâter la pacification du pays, passe à l'ordre du jour, »

MM. COUZY et DELBET se relieur à se

Le serutin sur la priorité de l'ordre du jour de M. Théodore Reinach donne lieu à pointage. Il y est procédé. A la majorité de 328 voix contre 227 la priorité est accordée à l'ordre du jous de M. Théodore Reinach.

MM. CAMUSET et GIOUX déclarent se rallier à cet ordre du jour. Le scratin sur l'ordre du jour de M. Reinach donne également lieu à poin-tage.

L'ordre du jour de confiance présen par M. Reinach est adopté par 327 vo contre 223,

#### VOTES DE NOS DÉPUTES

Paris, 21 juin. — Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nwd et du Jour de Collais dans le scruin sur Fordre du jour de confiance.
Ont voté contre r MM. Cochia, Dansette, Defontaine, Delory Durre, Fiévet, Chesquise, Goniaux, Groussau, Guesde, Lemina, Mélin. Selle, Vandamme, Basly, Dassausson, Taillandier.

## Nouvalles alarmantes

On annonce de nouvelles révoltes de soldats

de soldats

Plusieurs journaux de Paris publient
les informations suivantes:

Le bruit court dans les coutoirs de la 
Chambre que le 100° d'infanterie s'est, 
de nouveau, muliné.

Les mutins, au nombre de cinq cente 
environ, auraient quitté le camp de Laczac et marcheraient sur Béziers.

Un bruit, qui n'est pas confirmé, cirecule d'après jéquel le colonet du 139° d'infantèrie aurait, devant ses soldats, 
déchiré son képi et donné sa démission.

C'est le 139° qui a tiré sur la place de 
l'ilôtel-de-Ville, à Narbonne.

On télétemphie de Béziers ;

On télégraphie de Béziers :

Le bruit cour! que le 13 régiment de chasseurs s'est révolté et marche sur Narbonne. Ce serait la raison des mesa-res prises aux abords de la ville.

#### Le général Lebon est mandé d'urgence à Paris

Nous apprenons que le général Lebon, commandant du premier corps d'armée, a été mandé d'urgence à Paris par le ministre de la Guerre.

Le général Lebon a quitté Lille, hies soir, par le rapide de 7 h. 30.

Nous croyons savoir, — mais nous ne publions ce renseignement que sous les plus expresses réserves, — qu'il s'agirait de mutation entre certain régiment du Midi compromis dans la crise viticole et un régiment du premier corps d'armée.

Si cette information est confirmée, elle ne manquera pas de produire une région.

#### Dernière Heure

LES

## **TROUBLES** DU MIDI

## Les Soldats révoltés

la sollicitation du général et du Comité d'Argeliers, les mutins se rendent à la caserne, mais refusent de ren-dre leurs armes et munitions. — Le général Bailloud menace de cerner Béziers,

La dépêche suivante est parvenue de déziers dans la soirce sur la situation les compagnics révoltées du 17e de la

A une heure eut lieu me alerte at amment où les gendarmes faisaient un mouvement. Les soldats ont formé le cercle et ont tiré une salve en l'air pour rappeler leurs camarades dispersés.

Les membres du Comité d'Argeliers es sont rendus à Bezters, ont harangué les soldats, leur prometiant le pardon de la part du gouvernement qui venait disait-il, de télégraphier qu'il n'y aurait jas de puntition individuelle si le réglement reintégrait le quartier. Les soldats se sont transportés à l'hôtel du général se sont aransportés à l'hôtel du général pour avoir confirmation du pardon.

Le général Lacroisade leur a promis en les engageant à rentrer. C'est ca qu'ils ont accepté.

Le général lacroisade leur a promis en les engageant à rentrer. C'est ca qu'ils ont accepté.

Le général s'est alors placé à leur tête, par 10,000 habitants de Bèzters et des villages environnants et se sont dirigéd vers la caserne.

Une autre c'épèche de Réziers anance:

Une autre Cépéche de Réziers anmonce:

Les soldats du 17º d'infanterie sont
maintenant à la caserne mais ils refusent de livrer leurs armes:

Le général Bailloud qui vient d'arriver
leur promet le pardon s'ils renirent dans
l'ordre. Dans le cas contraire, il cernerBéziers avec 10.000 hommes.

Le général Bailloud a accordé jusqu'à
demaut, aux soldats mutinés, pour regagner leur garnison d'Aggée, s'ils ne veulent pas avoir de punitions.

La commission municipale a donné sa
démission. Elle assurera provisoirement
les services administratifs urgents.

A AGDE

A AGDE

a Pordre du jour. »

MM. COUZY et DELBET se rallient à cet ordre du jeur.

LE PRESIDENT DU CONSEIL dit que le gouvernement accepte cet ordre du jour.

LE PRESIDENT fait connaître qu'il a le compagnie eut une excellente configue un nouvel ordre du jour présenté nar MM. Camuset et Giouxe.